EBOUEURS T.S.O.N la cgt NETTOIEMENT

Elections professionnelles

TOUTES ET TOUS CONCERNES

VOTEZ PAR CORRESPONDANCE ET PHYSIQUEMENT, FAITES LES DEUX

Depuis 2008, les agents de la ville et du département de Paris n'ont pas été consultés pour élire leurs représentants dans les instances professionnelles.

Cette année, tous les personnels de la Fonction Publique (Etat, Hospitalière, Territoriale) vont élire leurs représentants dans différentes instances donnant ainsi dans leurs services, dans leurs établissements et au niveau national, la représentativité syndicale.

Ces élections sont cruciales pour chacun d'entre nous : pour nos carrières, pour l'avenir de la Fonction Publique…

La CGT et plus particulièrement le Syndicat CGT du Nettoiement vous ont donnés ces derniers mois toutes les informations sur ces élections. Vous en connaissez maintenant les enjeux…

4 décembre 2014, un seul jour, un seul tour.

Ce jour là, personne ne peut vous empêcher d'aller voter physiquement sur votre temps de travail, c'est votre droit le plus strict : exercez le, faites le respecter.

Mais, avant le 4 décembre 2014, vous aurez tous le droit de voter par correspondance.

Personne ne connaissant l'avenir d'avance, nul ne peut savoir si le 4 décembre, il n'aura un empêchement quelconque même s'il sait, que dans le cadre de ses horaires et/ou de son roulement, il travaillera ce jour-là !

ATTENTION : ***les personnels de la Fonctionnelle de nuit n'auront pas de bureau de vote d'ouvert la nuit. Ils devront, s'ils souhaitent voter physiquement, se déplacer en dehors de leurs heures de travail. Une aberration, mais la ville de Paris a refusé d'ouvrir ce bureau comme la CGT le revendiquait. Ils sont donc obligés de voter par correspondance.***

POUR TOUTES ET TOUS LA CGT RECOMMANDE LE VOTE PAR CORRESPONDANCE ET LE VOTE PHYSIQUE

POUR VOTER POUR :

- ✓ les représentants à votre **C**ommission **A**dministrative **P**aritaire (**C.A.P. 48** Eboueur et **C.A.P. 43** T.S.O.)
  Rappel : aux C.A.P. seul les titulaires VOTENT.
- ✓ les représentants à votre **C**omité **T**echnique du **S**ervice **T**echnique de la **P**ropreté de **P**aris (**C.T. S.T.P.P.**)
- ✓ les représentants à votre **C**omité **T**echnique de la **D**irection de la **P**ropreté et de l'**E**au (**C.T. D.P.E.**)
- ✓ les représentants à votre **C**omité **T**echnique **C**entral de la ville et du département de Paris (**C.T.C.**)

Pour ces 3 derniers scrutins, TOUS LES PERSONNELS : de droit privé, stagiaires, titulaires **VOTENT.**
Ces 3 derniers scrutins donneront la représentativité dans chacun
des **C**omité **H**ygiène, **S**écurité et **C**onditions de **T**ravail (**C.H.S.C.T.** du STPP, de la DPE et Central),
celui du **C.T.C.** celle au **C**onseil **S**upérieur des **A**dministrations **P**arisiennes (**C.S.A.P.**)
et il comptera seul pour la représentativité au niveau national.

Mode d'emploi pour VOTER par CORRESPONDANCE :

Dans quelques jours, vous allez recevoir, à des dates différentes, 4 courriers à domicile, pour 4 scrutins. Dans chaque courrier, il y aura l'ensemble du matériel pour voter par correspondance soit : les professions de foi des Organisations Syndicales présentant des candidats, les bulletins de vote et 3 enveloppes :

1 enveloppe T blanche et 2 aux couleurs différentes selon les scrutins :
OCRE pour les CAP, MAUVE pour le CT STPP, VERTE pour le CT DPE, BLANCHE pour le CTC

Etape 1 : je glisse **mon bulletin CGT dans la petite enveloppe n° 1** de couleur. Il ne faut rien inscrire ni sur le bulletin, ni sur l'enveloppe sinon le vote est nul.

Etape 2 : je glisse **l'enveloppe n° 1 dans l'enveloppe n° 2** de couleur où est inscrit la date et l'objet des élections, vos noms, prénoms, matricule, direction d'affectation, le numéro de votre CAP ou l'intitulé du CT, le code de votre centre de vote et un espace pour votre **SIGNATURE QUI EST OBLIGATOIRE** sinon le vote est nul.

Etape 3 : je glisse **le tout dans l'enveloppe blanche T n° 3** où est inscrit la date et l'objet des élections, les numéros du bureau de vote et de la boite postale.

Etape 4 : je glisse **le tout dans la boite jaune de La poste sans affranchir**.

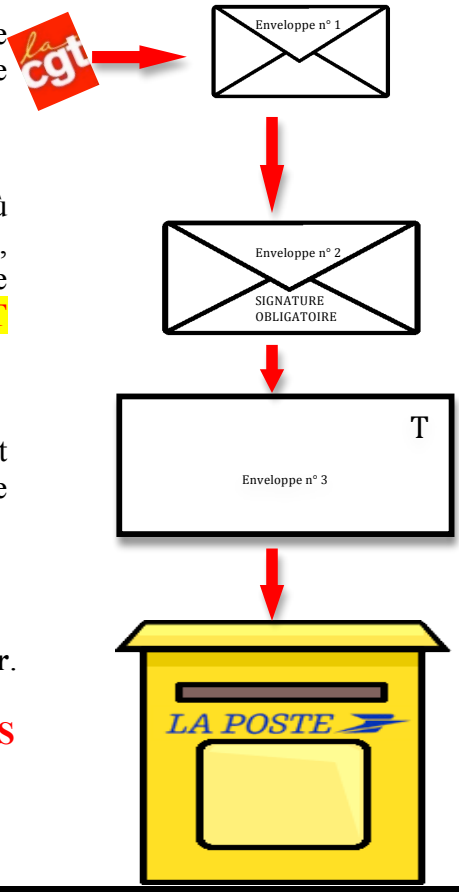

IL FAUT IMPERATIVEMENT ENVOYER VOS COURRIERS AVANT LE 28 NOVEMBRE 2014.

IMPORTANT : Vous n'avez reçu aucun document, n'attendez pas.
Appelez votre UGD, qui est en capacité de vous fournir tout le matériel pour voter.
N'oubliez pas qu'il faut l'envoyer par la Poste au plus tard le 28 novembre 2014.

Vous avez voté par correspondance ou non, vous pouvez voter physiquement, votre vote physique primera.

Mode d'emploi pour VOTER PHYSIQUEMENT :

Vous aurez reçu au préalable à votre domicile un **DOCUMENT INDIVIDUEL DE VOTE** où il sera inscrit vos informations personnelles, vos différents scrutins et le numéro et **l'adresse de votre CENTRE de VOTE**.

Le 4 décembre 2014, entre 9h00 et 17H00, sur votre temps de travail, munissez-vous de votre DOCUMENT INDIVIDUEL DE VOTE et d'une PIECE D'IDENTITÉ (Carte Nationale d'Identité ou Passeport ou Permis de Conduire) celle-ci est **OBLIGATOIRE**, rejoignez votre Centre de Vote et **votez aux 4 scrutins** (CAP, CT STPP, CT DPE, CTC).

IMPORTANT : dans la même période, vous serez aussi appelés à **VOTER** pour vos administrateurs à la **C**aisse **N**ationale de **R**etraite des **A**gents des **C**ollectivités **L**ocales (**C.N.R.A.C.L.**).
Vous allez recevoir à votre domicile tout le matériel pour voter par correspondance ou par internet.
ATTENTION : pour ce scrutin, il n'y a pas de vote physique.
Au moment, où le gouvernement est en train, une fois de plus, de plomber nos retraites.
Le Syndicat CGT du Nettoiement appelle tous les EBOUEURS et TSON
à VOTER POUR LES CANDIDATS CGT.

Syndicat C.G.T. du Nettoiement des Services Publics Parisiens Bureau 214
3, rue du Château d'Eau Paris 10ème courriel : cgt.syndicat@paris.fr Tel : 01.44.52.77.05 ou 25 Fax : 01.44.52.77.29.
Retrouvez tous nos tracts sur le site : www.us-cgt-spp.org
Paris, le 10 novembre 2014